

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Blangy-sur-Bresle : Principal (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21760101200016

POSTE COMPTABLE : SGC DE NEUFCHATEL EN BRAY

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	41
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	46
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	50

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	53
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	54
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	63
B1.7 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts sans refinancement	64

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024


076-21760102-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	65
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	66
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	67
B3.1 - Etat des provisions constituées	68
B3.2 - Etalement des provisions	70
B4 - Etat des charges transférées	71
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	72
B6 - Prêts	73
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	74
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	75
B7.3 - Etat des emprunts garantis	76
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	77
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	78
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	79
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	80
B7.8 - Autres engagements donnés	81
B7.9 - Autres engagements reçus	82
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	83
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	85
B9 - Etat du personnel	86
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	90
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	91
B11.2 - Liste des établissements publics créés	92
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	93
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	94
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	95
B13 - Opérations liées aux cessions	96
B14 - Etat des travaux en régie	97
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	99
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	100
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	101
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	102
C2.1 - Situation des AP	104
C2.2 - Situation des AE	105
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	106
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	107
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	108
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	109
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	110

Préc

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

Informations statistiques	Valeurs
Population totale	2912

Informations fiscales (N-2)	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	2778619.00

Informations financières – ratios	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	1372.65
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	1635.7
3 Dépenses d'équipement brut / population	488.56
4 Encours de dette / population (2) (3)	4659.02
5 DGF / population	178.48
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	58.74
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	100.37
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	29.87
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	284.83
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- L'assemblée délibérante a voté le budget :
 - au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - avec (2) vote formel sur chacun des chapitres.
- La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
- En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : %
 - Investissement : %
- IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	6 155 099,02	6 937 817,46	46 116,45 A1	828 834,89
Investissement	2 163 369,67	2 241 548,35 (2)	-396 361,95 A2	-318 183,27
Dont 1068		534 262,92		
Financement	3 991 729,35	4 696 269,11 (3)	442 478,40 A3	1 147 018,16

RESTES A REALISER (4)				
	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	94 850,53 III + IV	785 806,87 B1	690 956,34
Investissement	I	94 850,53 III	785 806,87 B2	690 956,34
Financement	II	0,00 IV	0,00 B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	1 519 791,23
Investissement	372 773,07
Financement	1 147 018,16

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N+1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N+1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 94 850,53
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
10	Opération d'équipement n° 10	42 880,00
14	Opération d'équipement n° 14	5 010,58
15	Opération d'équipement n° 15	37 899,93
17	Opération d'équipement n° 17	9 060,02
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 785 806,87
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	785 806,87
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II
A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	3 991 729,35	4 696 269,11
	Section d'investissement	2 163 369,67	2 241 548,35
		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	0,00	442 478,40
	Report en section d'investissement (001)	396 361,95	0,00
		+	+
		=	=
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		6 551 460,97	7 380 295,86
		= A+B+C+D	= G+H+I+J
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	0,00	0,00
	Section d'investissement	94 850,53	785 806,87
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	94 850,53	785 806,87
		= E+F	= K+L
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	3 991 729,35	5 138 747,51
	Section d'investissement	2 654 582,15	3 027 355,22
	TOTAL CUMULE	6 646 311,50	8 166 102,73
		= A+C+E	= G+I+K
		= B+D+F	= H+J+L
		= A+B+C+D+E+F	= G+H+I+J+K+L

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		675 839,23
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	720,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	486 898,22	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	717 298,48	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 204 916,70	675 839,23
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	766 503,78
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	783 864,13	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		783 864,13	766 503,78
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 988 780,83	II 1 442 343,01
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	51 875,00	142 228,58
041	Opérations patrimoniales (8)	122 713,84	122 713,84
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 174 588,84	IV 264 942,42

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	2 163 369,67	II + IV	1 707 285,43
--------------	---------	---------------------	---------	---------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	396 361,95	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	534 262,92

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	2 559 731,62	II + IV + VI + VII	2 241 548,35
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-318 183,27		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 169 928,56	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	274 735,41
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	2 318 154,79	73 Impôts et taxes (sauf 731)	533 864,00
		731 Fiscalité locale	1 702 041,03
		74 Dotations et participations (1)	1 731 700,25
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	318 526,08	75 Autres produits de gestion courante (1)	159 144,75
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	112 883,86
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	3 806 609,43	Total recettes de gestion des services	4 514 369,30
66 Charges financières	42 814,34	76 Produits financiers	97,63
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	129 927,18
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	77,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 3 849 500,77	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 4 644 394,11

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	142 228,58	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	51 875,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 142 228,58	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 51 875,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	3 991 729,35	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	4 696 269,11
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	442 478,40

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	3 991 729,35	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	5 138 747,51
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 147 018,16				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	51 875,00	51 875,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	783 864,13	0,00	783 864,13
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 160 582,49		1 160 582,49
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	44 334,21	122 713,84	154 475,09
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 988 780,83	174 588,84	2 163 369,67

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté

396 361,95

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 169 928,56		1 169 928,56
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	2 318 154,79		2 318 154,79
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	318 526,08	0,00	318 526,08
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	42 814,34	0,00	42 814,34
67	Charges spécifiques (9)	0,00	129 927,18	129 927,18
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	77,00	12 301,40	12 378,40
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 849 500,77	142 228,58	3 991 729,35

Pour information D 002 Résultat négatif reporté

0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	766 503,78	0,00	766 503,78
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	675 839,23	0,00	675 839,23
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		49 581,78	49 581,78
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	110 140,88	110 140,88
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	80 345,40	80 345,40
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	12 572,96	12 572,96
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		3 020,40	3 020,40
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		9 281,00	9 281,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 442 343,01	264 942,42	1 707 285,43

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1

534 262,92

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté

0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	112 883,86		112 883,86
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	274 735,41		274 735,41
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	533 864,00		533 864,00
731	Fiscalité locale	1 702 041,03		1 702 041,03
74	Dotations et participations (8)	1 731 700,25		1 731 700,25
75	Autres produits de gestion courante(8)	159 144,75	0,00	0,00
76	Produits financiers	97,63	0,00	97,63
77	Produits spécifiques (8)	129 927,18	51 875,00	181 802,18
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		4 644 394,11	51 875,00	4 696 269,11

Pour information R002 Résultat positif reporté

442 478,40

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) ...ale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Principal - Principal - CA - 2023

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE - DEPENSES

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 199 212,19	2 163 369,67	94 850,53	940 991,99	0,00	2 163 369,67
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
15 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
Total des opérations	2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	0,00	1 160 582,49
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	1 204 916,70	94 850,53	904 856,11	0,00	1 204 916,70
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87		783 864,13
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	820 000,00	783 864,13	0,00	36 135,87	0,00	783 864,13
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	1 988 780,83	94 850,53	940 991,98	0,00	1 988 780,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	51 875,00	51 875,00		0,00		51 875,00
041 Opérations patrimoniales (6)	122 713,85	122 713,84		0,01		122 713,84
Total des dépenses d'ordre	174 588,85	174 588,84		0,01		174 588,84
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	396 361,95					
Total des dépenses d'investissement cumulées	3 595 574,14	2 559 731,62	94 850,53	940 991,99	0,00	2 163 369,67

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
f. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
f. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

III
A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR, N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87	568 218,92
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
Dotations, fonds divers et réserves	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 003 809,30	1 976 605,93	785 806,87	241 396,50
021 <i>Virement de la section de fonctionnement (4)</i>	456 748,99			
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)</i>	12 302,00	142 228,58		-129 926,58
041 <i>Opérations patrimoniales (8)</i>	122 713,85	122 713,84		0,01
Total des recettes d'ordre	591 764,84	264 942,42		326 822,42
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total des recettes d'investissement cumulées	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87	568 218,92

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 23, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III

A1

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	3 199 212,19	2 163 369,67	94 850,53	949 991,99	0,00	2 163 369,67
8 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
8 Avances commandes immo corporelles	0,00	44 334,21	0,00	-44 334,21	0,00	44 334,21
Total des opérations d'équipement (4)	2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	0,00	1 160 582,49
Total des dépenses d'équipement	2 204 623,34	1 204 916,70	94 850,53	904 856,11	0,00	1 204 916,70
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87	0,00	783 864,13
1641 Emprunts en euros	790 000,00	783 864,13	0,00	6 135,87	0,00	783 864,13
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
27638 Créance Autres établissements publics	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	820 000,00	783 864,13	0,00	36 135,87	0,00	783 864,13
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	3 024 623,34	1 988 780,83	94 850,53	940 991,98	0,00	1 988 780,83
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	51 875,00	51 875,00		0,00		51 875,00
Reprise sur autofinancement antérieur	51 875,00	51 875,00		0,00		51 875,00
13911 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	632,00	632,00		0,00		632,00
139362 Dotation de soutien à l'invest.local	51 243,00	51 243,00		0,00		51 243,00
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	122 713,85	122 713,84		0,01		122 713,84
2313 Constructions	119 173,85	119 173,84		0,01		119 173,84
2315 Install., matériel et outill. technique	3 540,00	3 540,00		0,00		3 540,00
Total des dépenses d'ordre	174 588,85	174 588,84		0,01		174 588,84

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

détailler les articles conformément au plan de comptes.

épenses engagées non mandatées.

rédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

bilan état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

f. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

f. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL		2 204 623,34	1 160 582,49	94 850,53	949 190,32	2 931 313,57	0,00	1 160 582,49
	ACQUISITIONS ET ETUDES			720,00	42 880,00	0,00	89 480,00	0,00	720,00
18	DIVERSES		43 600,00						
19	TRAVAUX DE VOIRIE		28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27	0,00	22 051,27
	RENOVA* ENERGETIQUE		46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60	0,00	36 659,24
	GROUPEMENT SCOLAIRE								
	RENOVATION		93 462,32	60 062,59	37 899,93	-4 500,20	131 362,25	0,00	60 062,59
	ENERGETIQUE MAIRIE								
	RENOVATION		37 482,80	37 729,88	0,00	-247,08	48 378,58	0,00	37 729,88
	ENERGETIQUE SALLE								
	FLECHELLE								
	SERVICES		49 868,97	37 208,95	9 060,02	3 600,00	57 228,99	0,00	37 208,95
	ADMINISTRATIFS								
	SERVICES CULTURELS		767,68	738,69	0,00	28,99	738,69	0,00	738,69
	SERVICES ENFANCE -		131 247,57	81 765,07	0,00	49 482,50	81 765,07	0,00	81 765,07
	JEUNESSE								
20	SERVICES TECHNIQUES -		241 366,00	187 150,18	0,00	54 215,82	190 630,18	0,00	187 150,18
	BATIMENTS								
21	CONSTRUCTION CENTRE		865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26	0,00	428 479,35
	TECHNIQUE MUNICIPAL								
24	SEMINOR - CAMP		438 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68	0,00	23 521,68
	COMTOIS								
25	Création d'une boucle pédestre Agrion		216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	0,00	0,00	227 350,42
26	GYMNASE CAMPIGNY		12 000,00	17 145,17	0,00	-5 145,17	0,00	0,00	17 145,17

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.2

état ne contient pas d'information.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : ACQUISITIONS ET ETUDES DIVERSES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		43 600,00	720,00	42 880,00	0,00	89 480,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	43 600,00	720,00	42 880,00	0,00	89 480,00
31	Frais d'études	43 600,00	720,00	42 880,00	0,00	89 480,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	B1 - A1	B2 - A2
			-720,00		-89 480,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 13
LIBELLE : TRAVAUX DE VOIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	DEPENSES					
		28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27
15	Install., matériel et outill. technique	28 217,46	22 051,27	0,00	6 166,19	22 051,27

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-22 051,27	-22 051,27

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : RENOVA° ENERGETIQUE GROUPEMENT SCOLAIRE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60
13	Constructions	46 170,02	36 659,24	5 010,58	4 500,20	51 180,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

	Pour l'exercice	En cumulé
	B1 - A1	B2 - A2
	-36 659,24	-51 180,60

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	DEPENSES	93 462,32	A1 60 062,59	37 899,93	-4 500,20	A2 131 362,25
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	93 462,32	60 062,59	37 899,93	-4 500,20	131 362,25
13	Constructions	93 462,32	60 062,59	37 899,93	-4 500,20	131 362,25

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)	110 082,43	B1 54 850,43	0,00	55 232,00	B2 54 850,43
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	110 082,43	54 850,43	0,00	55 232,00	54 850,43
13362	Dotation de soutien à l'invest local	110 082,43	54 850,43	0,00	55 232,00	54 850,43
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2	-76 511,82
		-5 212,16		

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 16
LIBELLE : RENOVATION ENERGETIQUE SALLE FLECHELLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		37 482,80	A1 37 729,88	0,00	-247,08	A2 48 378,58
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	5 538,00	5 538,00	0,00	0,00	5 538,00
88	Autres immobilisations corporelles	5 538,00	5 538,00	0,00	0,00	5 538,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	31 944,80	32 191,88	0,00	-247,08	42 840,58
13	Constructions	31 944,80	32 191,88	0,00	-247,08	42 840,58

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
		188 071,00	B1 115 626,82	0,00	72 444,18	B2 115 626,82
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	188 071,00	115 626,82	0,00	72 444,18	115 626,82
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	188 071,00	115 626,82	0,00	72 444,18	115 626,82
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soide du financement
Recettes – Dépenses (8)

		Pour l'exercice		En cumulé	
		B1 - A1	77 896,94	B2 - A2	67 248,24

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 17
LIBELLE : SERVICES ADMINISTRATIFS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		49 868,97	37 208,95	9 060,02	3 600,00	57 228,99
		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
		49 868,97	37 208,95	9 060,02	3 600,00	57 228,99
81	Immobilisations corporelles Install. générales, agencements	8 293,97	4 693,97	0,00	3 600,00	4 693,97
838	Autre matériel informatique	41 575,00	32 514,98	9 060,02	0,00	52 535,02
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
		12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	12 500,00	0,00	12 500,00	0,00	12 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
		-37 208,95	-44 728,99

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 18
LIBELLE : SERVICES CULTURELS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

rap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	DEPENSES					
		767.68	738.69	0.00	28.99	738.69
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations corporelles	767.68	738.69	0.00	28.99	738.69
88	Autres immobilisations corporelles	767.68	738.69	0.00	28.99	738.69
	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
22	Immobilisations reçues en affectation	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-738,69	-738,69

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 19
LIBELLE : SERVICES ENFANCE - JEUNESSE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EXPENSES		131 247,57	81 765,07	0,00	49 482,50	81 765,07
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	32 837,57	11 766,81	0,00	21 070,76	11 766,81
81	Install. générales, agencements	26 800,00	8 499,88	0,00	18 300,12	8 499,88
848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 037,57	3 266,93	0,00	2 770,64	3 266,93
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	98 410,00	69 998,26	0,00	28 411,74	69 998,26
13	Constructions	98 410,00	69 998,26	0,00	28 411,74	69 998,26

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		29 199,75	9 658,33	0,00	19 541,42	9 658,33
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	29 199,75	9 658,33	0,00	19 541,42	9 658,33
1323	Subv. non transf. Départements	17 708,25	0,00	0,00	17 708,25	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	11 491,50	9 658,33	0,00	1 833,17	9 658,33
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé
	Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-72 106,74	B2 - A2
				-72 106,74

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 20
LIBELLE : SERVICES TECHNIQUES - BATIMENTS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		241 366,00	187 150,18	0,00	54 215,82	190 630,18
4	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	241 366,00	187 150,18	0,00	54 215,82	190 630,18
318	Autres bâtiments publics	200 000,00	184 032,18	0,00	15 967,82	184 032,18
52	Installations de voirie	918,00	918,00	0,00	0,00	918,00
758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 248,00	0,00	0,00	4 248,00	0,00
88	Autres immobilisations corporelles	36 200,00	2 200,00	0,00	34 000,00	5 680,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)

	Pour l'exercice	En cumulé
	-187 150,18	B2 - A2
		-190 630,18

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : CONSTRUCTION CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

rap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26
13	Constructions	865 933,66	428 479,35	0,00	437 454,31	1 564 703,26

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	974 275,00	333 853,13	640 421,87	0,00	974 275,00
1323	Subv. non transf. Départements	84 000,00	0,00	84 000,00	0,00	84 000,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	242 000,00	72 487,50	169 512,50	0,00	242 000,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	181 218,75	54 365,63	126 853,12	0,00	181 218,75
1338	Autres fonds équip. transférables	467 056,25	207 000,00	260 056,25	0,00	467 056,25
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2
	-94 626,22	-94 626,22	-590 426,26

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.
Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 24
LIBELLE : SEMINOR - CAMP COMTOIS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

rap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES						
		438 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	438 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68
15	Install., matériel et outill. technique	438 133,59	23 521,68	0,00	414 611,91	693 794,68

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)						
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	226 017,20	0,00	120 000,00	106 017,20	120 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	120 000,00	0,00	120 000,00	0,00	120 000,00
13361	Dotation équip.territoires ruraux transf	63 610,40	0,00	0,00	63 610,40	0,00
13362	Dotation de soutien à l'invest local	42 406,80	0,00	0,00	42 406,80	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement		Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)		B1 - A1	B2 - A2	B2 - A2	-573 794,68
		-23 521,68			

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III
A2.3III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : Création d'une boucle pédestre Agrion
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
EPENSES		216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	A2 0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	0,00
13	Terrains aménagés autres que voirie	216 373,27	227 350,42	0,00	-10 977,15	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		147 257,00	17 106,06	12 885,00	117 265,94	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	147 257,00	17 106,06	12 885,00	117 265,94	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	46 018,00	11 583,96	0,00	34 434,04	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	46 018,00	0,00	0,00	46 018,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 221,00	5 522,10	12 885,00	36 813,90	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement
Recettes – Dépenses (8)Pour l'exercice
-210 244,36B1 - A1
B2 - A2En cumulé
0,00

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : GYMNASSE CAMPIGNY
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	EPENSES					
		12 000,00	17 145,17	0,00	-5 145,17	A2 0,00
	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations corporelles	12 000,00	17 145,17	0,00	-5 145,17	0,00
	Autres immobilisations corporelles	12 000,00	17 145,17	0,00	-5 145,17	0,00
	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)					
		6 000,00	10 000,00	0,00	-4 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 000,00	10 000,00	0,00	-4 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	10 000,00	0,00	-4 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	B2 - A2
	-7 145,17	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non tirées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	3 595 574,14	2 241 548,35	785 806,87	568 218,92
18 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
19 Subventions d'investissement (hors 138)	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
322 Subv. non transf. Régions	46 018,00	46 018,00	0,00	0,00
323 Subv. non transf. Départements	267 726,25	45 078,42	204 000,00	18 647,83
328 Autres subventions d'équip. non transf.	273 283,50	140 807,25	25 385,00	107 091,25
3361 Dotation équip.territoires ruraux transf	305 610,40	72 487,50	169 512,50	63 610,40
3362 Dotation de soutien à l'invest local	333 707,98	109 216,06	126 853,12	97 638,80
338 Autres fonds équip. transférables	467 056,25	207 000,00	260 056,25	0,00
3462 Dotation de soutien à l'invest local	0,00	55 232,00	0,00	-55 232,00
6 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
9 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
14 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	1 693 402,38	675 839,23	785 806,87	231 756,28
10 Dotations, fonds divers et réserves	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
10222 FCTVA	771 144,00	749 855,67	0,00	21 288,33
10226 Taxe d'aménagement	5 000,00	16 648,11	0,00	-11 648,11
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	534 262,92	534 262,92	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	1 310 406,92	1 300 766,70	0,00	9 640,22
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 003 809,30	1 976 605,93	785 806,87	241 396,50
021 <i>Virement de la section de fonctionnement</i>	456 748,99	0,00		
040 <i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	12 302,00	142 228,58		-129 926,58
192 <i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00	49 581,78		-49 581,78
2118 <i>Autres terrains</i>	0,00	2 007,39		-2 007,39
21314 <i>Bâtiments culturels et sportifs</i>	0,00	11 615,85		-11 615,85
21318 <i>Autres bâtiments publics</i>	0,00	5 574,80		-5 574,80
21321 <i>Immeubles de rapport</i>	0,00	19 537,21		-19 537,21
21351 <i>Bâtiments publics</i>	0,00	29 218,65		-29 218,65

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
38	Autres constructions	0,00	12 391,50		-12 391,50
302	Frais liés à la réalisation de document	3 021,00	3 020,40		0,60
317	Indemnités de renégociation de la dette	9 281,00	9 281,00		0,00
41	Opérations patrimoniales (10)	122 713,85	122 713,84		0,01
331	Frais d'études	110 140,88	110 140,88		0,00
38	Avances commandées immo corporelles	12 572,97	12 572,96		0,01
Total des recettes d'ordre		591 764,84	264 942,42		326 822,42

détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

recettes justifiées non tirées.

crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

sauf 165, 166 et 16449.

exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35
11	Charges à caractère général (3)	1 297 551,81	1 150 976,17	18 952,39	0,00	127 623,25	0,00	1 169 928,56
12	Charges de personnel et frais assimilés (3)	2 318 155,60	2 318 154,79	0,00	0,00	0,81		2 318 154,79
14	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
5	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	483 583,00	316 907,27	1 618,81	0,00	165 056,92		318 526,08
586	Frais fonctionnement des groupes d'élués	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 099 290,41	3 786 038,23	20 571,20	0,00	292 680,98	0,00	3 806 609,43
66	Charges financières	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66		42 814,34
67	Charges spécifiques (3)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	77,00	77,00			0,00		77,00
	Total des dépenses financières	44 127,00	42 891,34	0,00	0,00	1 235,66		42 891,34
	Total des dépenses réelles	4 143 417,41	3 828 929,57	20 571,20	0,00	293 916,64	0,00	3 849 500,77
023	Virement à la section d'investissement	456 748,99	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	12 302,00	142 228,58			-129 926,58		142 228,58
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre	469 050,99	142 228,58			326 822,41		142 228,58
	Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00						
	Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

RECETTES

chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	4 169 990,00	4 685 277,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
13	Atténuations de charges (3)	54 183,00	112 883,86	0,00	0,00	-58 700,86
16	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
19	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	274 735,41	0,00	0,00	-29 461,41
3	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	533 864,00	0,00	0,00	-39 509,00
31	Fiscalité locale	1 563 937,00	1 702 041,03	0,00	0,00	-138 104,03
4	Dotations et participations (3)	1 613 252,00	1 720 708,25	10 992,00	0,00	-118 448,25
5	Autres produits de gestion courante (3)	147 114,00	159 144,75	0,00	0,00	-12 030,75
	Total des recettes de gestion des services	4 118 115,00	4 503 377,30	10 992,00	0,00	-396 254,30
76	Produits financiers	0,00	97,63	0,00	0,00	-97,63
77	Produits spécifiques (3)	0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	130 024,81	0,00	0,00	-130 024,81
	Total des recettes réelles	4 118 115,00	4 633 402,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	51 875,00	51 875,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	51 875,00	51 875,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	442 478,40					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 612 468,40	5 127 755,51	10 992,00	0,00	-526 279,11
--	---------------------	---------------------	------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

rap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (EP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	4 612 468,40	3 971 158,15	20 571,20	0,00	620 739,05	0,00	3 991 729,35
1	Charges à caractère général (4)	1 297 551,81	1 150 976,17	18 952,39	0,00	127 623,25	0,00	1 169 928,56
0611	Eau et assainissement	26 903,00	24 191,85	0,00	0,00	2 711,15	0,00	24 191,85
0612	Energie - Electricité	160 425,81	159 316,59	0,00	0,00	1 109,22	0,00	159 316,59
0613	Chauffage urbain	300 069,00	277 778,56	0,00	0,00	22 290,44	0,00	277 778,56
0621	Combustibles	91,00	89,00	0,00	0,00	2,00	0,00	89,00
0622	Carburants	18 950,00	16 100,75	0,00	0,00	2 849,25	0,00	16 100,75
0623	Alimentation	84 397,00	83 146,08	1 164,67	0,00	86,25	0,00	84 310,75
0624	Produits de traitement	9 165,00	2 218,75	0,00	0,00	6 946,25	0,00	2 218,75
0628	Autres fournitures non stockées	3 865,00	1 090,08	0,00	0,00	2 774,92	0,00	1 090,08
0631	Fournitures d'entretien	22 900,00	15 489,00	0,00	0,00	7 411,00	0,00	15 489,00
0632	Fournitures de petit équipement	33 370,00	35 943,97	0,00	0,00	-2 573,97	0,00	35 943,97
0633	Fournitures de voirie	17 750,00	15 344,50	450,50	0,00	1 955,00	0,00	15 795,00
0636	Habillage et vêtements de travail	5 420,00	4 697,00	0,00	0,00	723,00	0,00	4 697,00
0664	Fournitures administratives	7 611,00	5 689,59	0,00	0,00	1 921,41	0,00	5 689,59
0665	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	6 300,00	5 441,41	0,00	0,00	858,59	0,00	5 441,41
0667	Fournitures scolaires	10 726,00	10 192,64	365,34	0,00	168,02	0,00	10 557,98
0668	Autres matières et fournitures	21 300,00	11 663,46	520,00	0,00	9 116,54	0,00	12 183,46
611	Contrats de prestations de services	59 500,00	59 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	59 500,00
6132	Locations immobilières	4 122,00	1 561,00	0,00	0,00	2 561,00	0,00	1 561,00
61351	Matériel roulant	0,00	1 396,08	0,00	0,00	-1 396,08	0,00	1 396,08
61358	Autres	24 669,00	15 873,41	6 200,00	0,00	2 595,59	0,00	22 073,41
61521	Entretien terrains	77 020,00	77 185,43	0,00	0,00	-165,43	0,00	77 185,43
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	50 480,00	35 055,50	52,80	0,00	15 371,70	0,00	35 108,30
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	3 000,00	2 525,37	0,00	0,00	474,63	0,00	2 525,37
615231	Entretien, réparations voiries	17 440,00	12 172,45	0,00	0,00	5 267,55	0,00	12 172,45
615232	Entretien, réparations réseaux	8 468,00	7 683,45	1 453,92	0,00	-669,37	0,00	9 137,37
61551	Entretien matériel roulant	20 500,00	16 094,38	0,00	0,00	4 405,62	0,00	16 094,38
61558	Entretien autres biens mobiliers	12 220,00	9 669,24	2 236,08	0,00	324,68	0,00	11 895,32
6156	Maintenance	86 748,00	78 142,59	0,00	0,00	8 605,41	0,00	78 142,59
6161	Multirisques	20 380,00	18 459,83	0,00	0,00	1 920,17	0,00	18 459,83
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	1 530,00	0,00	0,00	0,00	1 530,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	115,00	114,29	0,00	0,00	0,71	0,00	114,29
617	Etudes et recherches	3 345,00	3 265,20	0,00	0,00	79,80	0,00	3 265,20
6182	Documentation générale et technique	1 550,00	854,90	0,00	0,00	695,10	0,00	854,90
6184	Versements à des organismes de formation	600,00	699,00	0,00	0,00	-99,00	0,00	699,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
188	Autres frais divers	25 000,00	15 034,68	1 692,88	0,00	8 272,44	0,00	16 727,56
225	Indemnités aux comptable et régisseurs	156,00	249,91	0,00	0,00	-93,91	0,00	249,91
2268	Autres honoraires, conseils	5 000,00	2 866,13	1 779,60	0,00	354,27	0,00	4 645,73
227	Frais d'actes et de contentieux	56,00	0,00	0,00	0,00	56,00	0,00	0,00
231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
232	Fêtes et cérémonies	14 487,00	11 785,36	0,00	0,00	2 701,64	0,00	11 785,36
234	Réceptions	500,00	290,28	0,00	0,00	209,72	0,00	290,28
236	Catalogues et imprimés	9 760,00	6 380,81	1 713,60	0,00	1 665,59	0,00	8 094,41
238	Divers	5 000,00	2 208,00	0,00	0,00	2 792,00	0,00	2 208,00
247	Transports collectifs	4 400,00	4 604,00	0,00	0,00	-204,00	0,00	4 604,00
251	Voyages, déplacements et missions	2 145,00	1 195,03	0,00	0,00	949,97	0,00	1 195,03
261	Frais d'affranchissement	4 500,00	3 192,88	0,00	0,00	1 307,12	0,00	3 192,88
262	Frais de télécommunications	16 700,00	19 029,27	0,00	0,00	-2 329,27	0,00	19 029,27
27	Services bancaires et assimilés	1 409,00	499,71	0,00	0,00	909,29	0,00	499,71
281	Concours divers (cotisations)	10 370,00	9 474,27	0,00	0,00	895,73	0,00	9 474,27
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 220,00	2 760,00	0,00	0,00	460,00	0,00	2 760,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	30 290,00	24 006,74	0,00	0,00	6 283,26	0,00	24 006,74
6288	Autres services extérieurs	9 479,00	4 299,89	1 323,00	0,00	3 856,11	0,00	5 622,89
63512	Taxes foncières	27 000,00	28 859,00	0,00	0,00	-1 859,00	0,00	28 859,00
6358	Autres droits	3 500,00	28,80	0,00	0,00	3 471,20	0,00	28,80
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 000,00	5 576,06	0,00	0,00	-3 576,06	0,00	5 576,06
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	2 318 155,60	2 318 154,79	0,00	0,00	0,81		2 318 154,79
6218	Autre personnel extérieur	4 008,60	3 078,78	0,00	0,00	929,82		3 078,78
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 660,00	6 747,09	0,00	0,00	-87,09		6 747,09
6333	Particip. employeurs format. prof. cont.	11 557,00	10 586,40	0,00	0,00	970,60		10 586,40
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	21 465,00	21 822,13	0,00	0,00	-357,13		21 822,13
64111	Rémunération principale titulaires	998 468,00	996 313,68	0,00	0,00	2 154,32		996 313,68
64131	Rémunérations	531 936,00	558 434,31	0,00	0,00	-26 498,31		558 434,31
6417	Rémunérations des apprentis	18 694,00	18 248,55	0,00	0,00	445,45		18 248,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	279 499,00	287 457,94	0,00	0,00	-7 958,94		287 457,94
6453	Cotisations aux caisses de retraites	274 217,00	276 040,78	0,00	0,00	-1 823,78		276 040,78
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	21 257,00	22 002,80	0,00	0,00	-745,80		22 002,80
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	68 437,26	0,00	0,00	16 562,74		68 437,26
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	16 094,00	15 232,20	0,00	0,00	861,80		15 232,20
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 300,00	4 005,02	0,00	0,00	294,98		4 005,02
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	432,64	0,00	0,00	-432,64		432,64
6488	Autres	45 000,00	29 315,21	0,00	0,00	15 684,79		29 315,21
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour informations, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour informations, réalisations gérées hors AE
6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	483 583,00	316 907,27	1 618,81	0,00	165 056,92	0,00	318 526,08
3311	Indemnités de fonction	81 917,00	83 909,68	0,00	0,00	-1 992,68	0,00	83 909,68
3312	Frais de mission et de déplacement	142,00	1 641,54	0,00	0,00	-1 499,54	0,00	1 641,54
3313	Colisations de retraite	3 440,00	3 727,63	0,00	0,00	-287,63	0,00	3 727,63
3314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 130,00	14 652,42	0,00	0,00	-6 522,42	0,00	14 652,42
3315	Formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
3316	Frais de représentation du maire	0,00	109,30	0,00	0,00	-109,30	0,00	109,30
33172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	57,59	0,00	0,00	42,41	0,00	57,59
3326	Frais de représentation du président	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
341	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
342	Créances éteintes	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
353	Service d'incendie	56 815,00	56 815,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 815,00
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	3 830,00	200,00	0,00	0,00	3 630,00	0,00	200,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	1 100,00	2 499,82	0,00	0,00	-1 399,82	0,00	2 499,82
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	282 599,00	75 762,00	0,00	0,00	206 837,00	0,00	75 762,00
65818	Autres	1 800,00	0,00	1 618,81	0,00	181,19	0,00	1 618,81
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	40,30	0,00	0,00	-40,30	0,00	40,30
65888	Autres	2 010,00	37 491,99	0,00	0,00	-35 481,99	0,00	37 491,99
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	4 099 290,41	3 786 038,23	20 571,20	0,00	292 680,98	0,00	3 806 609,43
66	Charges financières	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66	0,00	42 814,34
66111	Intérêts réglés à l'échéance	44 000,00	42 814,34	0,00	0,00	1 185,66	0,00	42 814,34
67	Charges spécifiques (4)	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	77,00	77,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	77,00	77,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77,00
	Total des charges financières et spécifiques	44 127,00	42 891,34	0,00	0,00	1 235,66	0,00	42 891,34
	Total des dépenses réelles	4 143 417,41	3 828 929,57	20 571,20	0,00	293 916,64	0,00	3 849 500,77
023	Virement à la section d'investissement	456 748,99						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	12 302,00	142 228,58			-129 926,58		142 228,58

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	80 345,40			-80 345,40		80 345,40
61	Différences sur réalisations (positives)	0,00	49 581,78			-49 581,78		49 581,78
611	Dot. amort. immos incorporelles	3 020,00	3 020,40			0,60		3 020,40
62	Dot. amort. charges financ. à répartir	9 281,00	9 281,00			0,00		9 281,00
63	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		469 050,99	142 228,58			326 822,41		142 228,58

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	4 169 990,00	4 685 277,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
3	Atténuations de charges (4)	54 183,00	112 883,86	0,00	0,00	-58 700,86
19	Remboursements rémunérations personnel	54 008,00	106 297,09	0,00	0,00	-52 289,09
59	Remb. charges sécu. sociale et prévoyance	175,00	2 556,77	0,00	0,00	-2 381,77
179	Remboursr sur autres charges sociales	0,00	4 030,00	0,00	0,00	-4 030,00
6	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
9	Prod. services, domaine, ventes diverses	245 274,00	274 735,41	0,00	0,00	-29 461,41
118	Autres ventes de produits finis	60 000,00	62 863,10	0,00	0,00	-2 863,10
311	Concessions cimetières (produit net)	6 919,00	3 536,00	0,00	0,00	3 383,00
323	Red. occupation dom. public	10 000,00	15 675,48	0,00	0,00	-5 675,48
1335	Locations de droits de chasse et pêche	156,00	156,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	31 500,00	45 415,90	0,00	0,00	-13 915,90
70632	Redevances services à caractère loisir	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
7066	Redevances services à caractère social	41 650,00	48 186,08	0,00	0,00	-6 536,08
7067	Redev. services périscolaires et enseign	60 714,00	66 478,72	0,00	0,00	-5 764,72
706888	Autres	15 700,00	18 546,50	0,00	0,00	-2 846,50
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	14 635,00	12 817,63	0,00	0,00	1 817,37
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	1 060,00	0,00	0,00	-1 060,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	494 355,00	533 864,00	0,00	0,00	-39 509,00
73221	FNGIR	200 946,00	200 946,00	0,00	0,00	0,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	21 122,00	0,00	0,00	-21 122,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	43 409,00	21 122,00	0,00	0,00	22 287,00
7351	Fract° compens. TFPB, taxe rés. princi.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	200 000,00	290 674,00	0,00	0,00	-90 674,00
731	Fiscalité locale	1 563 937,00	1 702 041,03	0,00	0,00	-138 104,03
73111	Impôts directs locaux	1 514 934,00	1 531 284,00	0,00	0,00	-16 350,00
73113	Taxe sur les surfaces commerciales	21 925,00	62 318,00	0,00	0,00	-40 393,00
73114	Imposition for. sur entrep. réseaux	7 350,00	7 348,00	0,00	0,00	2,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	0,00	84 998,21	0,00	0,00	-84 998,21
73154	Droits de place	19 316,00	16 092,82	0,00	0,00	3 223,18
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
7318	Autres	12,00	0,00	0,00	0,00	12,00
74	Dotations et participations (4)	1 613 252,00	1 720 708,25	10 992,00	0,00	-118 448,25
74111	Dotation forfaitaire des communes	520 000,00	519 736,00	0,00	0,00	264,00
741121	DSR des communes	0,00	251 498,00	0,00	0,00	-251 498,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
121	Dotation forfaitaire des départements	221 300,00	0,00	0,00	0,00	221 300,00
124	FCTVA	8 000,00	3 479,43	0,00	0,00	4 520,57
1718	Autres participations Etat	30 618,00	36 051,58	0,00	0,00	-5 433,58
172	Participation régions	50 040,00	50 060,00	0,00	0,00	-20,00
173	Participation départements	17 312,00	23 419,28	10 992,00	0,00	-17 099,28
1748	Participation autres communes	4 580,00	4 084,00	0,00	0,00	496,00
17818	Autres	0,00	82,00	0,00	0,00	-82,00
178222	Participation Caisses alloc. familiales	0,00	124 396,51	0,00	0,00	-124 396,51
17888	Autres	183 385,00	92 019,77	0,00	0,00	91 365,23
182	Compens. perte taxe add. droits enreg.	148 000,00	142 062,31	0,00	0,00	5 937,69
18312	D.C.R.T.P.	102 190,00	93 675,00	0,00	0,00	8 515,00
18313	Dotation compensation de la TP	0,00	8 515,00	0,00	0,00	-8 515,00
1832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	57 672,00	57 671,92	0,00	0,00	0,08
1833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	219 575,00	219 575,00	0,00	0,00	0,00
1836	Atrib. fonds départ. péréquat. de la TP	42 000,00	42 671,45	0,00	0,00	-671,45
185	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	14 500,00	0,00	0,00	-5 920,00
174888	Autres	0,00	37 211,00	0,00	0,00	-37 211,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	147 114,00	159 144,75	0,00	0,00	-12 030,75
752	Revenus des immeubles	120 136,00	125 426,03	0,00	0,00	-5 290,03
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	4 500,00	0,00	0,00	-4 500,00
75888	Autres	26 978,00	29 218,72	0,00	0,00	-2 240,72
	Total des recettes de gestion des services	4 118 115,00	4 503 377,30	10 992,00	0,00	-396 254,30
76	Produits financiers	0,00	97,63	0,00	0,00	-97,63
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	97,30	0,00	0,00	-97,30
7688	Autres	0,00	0,33	0,00	0,00	-0,33
77	Produits spécifiques (4)	0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	129 927,18	0,00	0,00	-129 927,18
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes réelles	4 118 115,00	4 633 402,11	10 992,00	0,00	-526 279,11
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	51 875,00	51 875,00			0,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	51 875,00	51 875,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
	Total des recettes d'ordre	51 875,00	51 875,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

recettes justifiées non tirées.

crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

le chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
91 Avances du Trésor						
92 Avances de trésorerie						
931 Lignes de trésorerie						
932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
94 Billets de trésorerie						
98 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

(1) Circulaire n° NOR : INTB890071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES **IV**
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE **B1.2**

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
33 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
34 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 809 779,71									
341 Emprunts en euros (total)					5 809 779,71									
60738	CREDIT LOCAL DE FRANCE	22/05/2019	01/06/2019	01/10/2019	500 000,00	F	-	0,680	0,680	EURO	T	P		A-1
102804	CREDIT LOCAL DE FRANCE	15/05/2015	15/07/2015	01/01/2016	196 534,92	F	-	0,050	0,050	EURO	A	X		A-1
1000602342	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEIN	23/11/2018	01/12/2018	29/11/2019	250 000,00	F	-	0,570	0,570	EURO	A	P		A-1
1000151576	CREDIT AGRICOLE NORMANDIE SEIN	20/04/2022	02/05/2022	02/08/2022	800 000,00	F	-	0,000	0,000	EURO	T	X		A-1
4820454	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/12/2016	02/01/2017	02/01/2018	556 392,06	F	-	1,260	1,260	EURO	A	C		A-1
534728	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	04/11/2020	16/11/2020	01/03/2021	250 000,00	F	-	0,510	0,510	EURO	T	X		A-1
539225	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	04/06/2021	21/06/2021	01/10/2021	600 000,00	F	-	0,750	0,750	EURO	T	X		A-1
5435207/124044	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	16/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	69 040,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	X		A-1
5435208/124046	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	11/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	222 216,75	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P		A-1
5439104/124187	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	17/06/2021	30/09/2021	01/01/2022	365 677,00	F	-	0,710	0,710	EURO	T	P		A-1
5485648	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	104 368,73	F	-	1,490	1,500	EURO	T	X		A-1
5485649	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	239 835,13	F	-	1,490	1,500	EURO	T	P		A-1
5485650	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	22/04/2022	28/04/2022	01/03/2023	32 715,12	F	-	2,530	2,550	EURO	T	C		A-1
561322E	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNAT	03/05/2022	01/06/2022	05/09/2022	423 000,00	F	-	1,740	1,750	EURO	T	C		A-1
A14110KK	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2011	29/12/2011	01/06/2013	200 000,00	F	-	4,560	4,560	EURO	A	P		A-1
A14160HT	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	22/11/2016	02/12/2016	01/01/2017	500 000,00	F	-	0,600	0,600	EURO	A	X		A-1
A14170W3	CAISSE EPARGNE DE HAUTE NORMAN	28/11/2017	01/12/2017	04/01/2018	500 000,00	F	-	0,880	0,860	EURO	A	X		A-1

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Devise	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
43 Emprunts en devises (total)					0,00										
441 Emprunts assortis d'une option tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
5 Dépôts et cautionnements plus (Total)					0,00										
7 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
71 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00										
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
Total général					5 809 779,71										

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
 (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

Principal - Principal - CA - 2023

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

Indiquer la catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV
B1.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Capital	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 553 810,90					42 194,00	0,00	741 518,53	11 809,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 553 810,90					42 194,00	0,00	741 518,53	11 809,00
0060738		0,00	A-1	291 643,39	5,54	-	F	0,880	2 194,02	0,00	49 567,73	490,28
0302804		0,00	A-1	21 880,93	0,79	-	F	0,050	21,88	0,00	21 869,96	10,88
10000602342		0,00	A-1	50 569,99	0,70	-	F	0,570	288,25	0,00	50 569,99	82,79
1000151576		0,00	A-1	500 000,00	0,38	-	F	0,000	6 670,00	0,00	300 000,00	741,11
4820454		0,00	A-1	252 905,46	4,79	-	F	1,260	3 823,93	0,00	50 581,10	3 168,91
534728		0,00	A-1	201 517,22	11,95	-	F	0,510	1 079,54	0,00	16 243,37	0,00
539225		0,00	A-1	514 242,16	12,54	-	F	0,750	4 036,47	0,00	38 293,14	953,49
5435207/124044		0,00	A-1	60 254,62	12,79	-	F	0,710	447,11	0,00	4 408,41	105,76
5435208/124046		0,00	A-1	193 936,10	12,79	-	F	0,710	1 439,96	0,00	14 190,48	340,42
5439104/124187		0,00	A-1	319 146,03	12,79	-	F	0,710	2 369,63	0,00	23 348,01	560,19
5485648		0,00	A-1	98 108,01	13,95	-	F	1,490	1 511,80	0,00	6 260,80	117,11
5485649		0,00	A-1	225 467,53	13,95	-	F	1,490	3 493,52	0,00	14 367,60	270,62
5485650		0,00	A-1	31 079,36	18,94	-	F	2,530	812,17	0,00	1 635,76	63,34
561322E		0,00	A-1	370 125,00	10,47	-	F	1,740	6 823,52	0,00	35 250,00	447,23
A14110KK		0,00	A-1	66 991,45	4,21	-	F	4,560	3 737,10	0,00	14 962,56	1 773,49
A14160HT		0,00	A-1	152 315,61	2,79	-	F	0,600	1 214,90	0,00	50 167,44	911,35
A14170M3		0,00	A-1	203 628,04	3,80	-	F	0,880	2 230,20	0,00	49 802,18	1 772,03
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couvertures ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
72 Emprunts sur comptes spéciaux (a)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
75 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
76 Dettes envers locataires-acquéreurs (a)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
78 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
8 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
81 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
82 Bons à moyen terme négociables (a)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 553 810,90					741 518,53	42 194,00	0,00	11 809,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-21760102-DE_039_2024-DE

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Change de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou cadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Arrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation français ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen de taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV
B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 553 810,90	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	0
B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	
E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
tux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
tux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
tux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES **IV**
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE **B1.5**

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé			Effet de l'instrument de couverture			Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Catégorie d'emprunt (8)
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Taux reçu (7)	Niveau de taux	Avant opération de couverture			
x fixe (total)							0,00	0,00	0,00	
x variable simple (total)							0,00	0,00	0,00	
x complexe (total) (2)							0,00	0,00	0,00	
Total							0,00	0,00	0,00	

Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.
 Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 Compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuités de l'exercice		ICNE de l'exercice	
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital		
taux des dépenses au c/166 financement de dette (3)					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	
taux des recettes au c/166 financement de dette (4)					0,00	0,00							0,00		0,00	0,00	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

- (1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.
- (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.
- (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.
- (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.
- (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.
- (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.
- (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemlité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.
- (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.
- (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.
- (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N
IV B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)			
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial		Contrat renégocié (5)		Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital						
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)							Index (4)	Taux act.		
				Contrat initial	Contrat renégocié														
Total																			

Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

aux à la date de renégociation.

Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRETEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
leur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
près des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
te provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
 la dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.
 s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES **IV**
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES **B1.9**

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes	800 000,00	306 670,00	500 000,00
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Autres dettes pour location – acquisition	0,00	0,00	0,00
Autres dettes pour location – vente	0,00	0,00	0,00
Autres dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Autres dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Autres dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

IV

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Durée (en années)	Délibération du
	Catégories de biens amortis			
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500.00 €			28/09/2022
L	Agencement, aménagement de bâtiments, installations			28/09/2022
L	Autres agencements, aménagements de terrains			28/09/2022
L	Camions et véhicules industriels			28/09/2022
L	Constructions, réseaux			28/09/2022
L	Elaboration et modification, révision des documents			28/09/2022
L	Frais d'étude			28/09/2022
L	Frais de recherche et de développement			28/09/2022
L	Installations de voirie			28/09/2022
L	Logiciels			28/09/2022
L	Matériel de bureautique électrique et électronique			28/09/2022
L	Matériels classiques			28/09/2022
L	Matériels informatiques			28/09/2022
L	Mobilier			28/09/2022

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)				Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B				
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)							
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

141. Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS		B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

IV
B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
inscrire le chapitre et la nature des travaux.
le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
indiquer le chapitre.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS		B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Sortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés			
Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus			
Recette grevée d'affectation spéciale (2)	0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Designation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Tal des emprunts contractés par des collectivités ou des (hors remboursements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Tal des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00											0,00	0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00											0,00	0,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A 0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B 0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C 0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D 0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D 0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II 0,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II 0,00

Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					Total (1)	
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)		
crédits-baills mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
crédits-baills immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (1)			TOTAL I + II + III
									Part totale (2)	Part investissement	Part financement III	
							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL									0,00	0,00	0,00	0,00

Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité soustraite un niveau de détail plus fin que dans la ventilation croisée.

Duvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.
Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							
017	Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
018	Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des délégations de service public				0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement				0,00	0,00	0,00

Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale :

« Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;

« Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;

« Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;

« Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	TOTAL				0,00	0,00	0,00
026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	55 705,00	
Personnes de droit privé	55 705,00	
Associations	55 705,00	
FM TELETHON SECTION 76	700,00	
GIR AVEC BECQUEREL	600,00	
MICALE A.C. & MOBILISES BLANGY SUR BR	500,00	
MICALE PERSONNEL COMMUNAL	1 000,00	
MICALE SAPEURS POMPIERS	2 000,00	
PE ECOLE DE BLANGY SUR BRESLE	1 500,00	
PP LA GAULE BLANGEOISE	1 000,00	
SSOC ARCHERY GUILLAUME TELL	550,00	
SSOC ECRITURE PLAISIR	400,00	
SSOC GLASS VALLEE TEAM BIKE	500,00	
ASSOC JARDINS OUVRIERS ET FAMILIAUX	1 000,00	
ASSOC PERSONNES AGEES BLANGY	3 000,00	
BLANGY LOISIRS	1 000,00	
BLANGY VERS LE TIERS MONDE	700,00	
CLUB DE BRIDGE	50,00	
CLUB DES MAJORETTES	900,00	
CLUB RETRAITE METRA	200,00	
COOP. SCOLAIRE GROUPEMENT SCOLAIRE	3 000,00	
CROIX ROUGE FRANCAISE	250,00	
HARMONIE MUNICIPALE	3 000,00	
JARDINS DE LA BRESLE LES	300,00	
L ATELIER	7 000,00	
LA BOUTIQUE DES SENIORS	1 000,00	
LA FONDERIE	1 600,00	
LE CARCAHOUX	400,00	
LE CARCAHOUX	450,00	
PHOTO CINE CLUB	500,00	
SEPBB COMITE DIRECTEUR	4 355,00	
SEPBB FOOTBALL	1 200,00	
SEPBB GYMNASTIQUE	4 500,00	
SEPBB HANDBALL	1 200,00	
SEPBB KARATE	4 500,00	
SEPBB PETANQUE	3 700,00	
SEPBB RUGBY	1 900,00	
SEPBB SECTION PING PONG	1 900,00	
SEPBB TENNIS	1 150,00	
SOCIETE DE CHASSE	100,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Établissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Duvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

Numéro à 9 chiffres.

Détailler le numéro d'article.

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-21760102-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 13-1 du CGFP	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	0,00	9,00	7,60	1,00	8,60
Adjoint administratif	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Attaché	A C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Redacteur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		24,45	0,00	24,45	13,50	8,92	22,42
Adjoint technique	C	14,45	0,00	14,45	5,00	7,92	12,92
Adjoint technique principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 1ère classe	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00
ATSEM principal 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent social principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Educateur de jeunes enfants	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Auxiliaire de puériculture ci supérieure	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		6,65	0,00	6,65	3,00	3,21	6,21

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint du patrimoine principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Assistant d'enseignement artistique	B	2,25	0,00	2,25	0,00	1,81	1,81
Assistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	0,40	0,00	0,40	0,00	0,40	0,40
Assistant de conservation ppl 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		6,77	0,00	6,77	3,00	3,77	6,77
Adjoint animation	C	2,70	0,00	2,70	1,00	1,70	2,70
Adjoint animation principal 1ère classe	C	2,85	0,00	2,85	1,00	1,85	2,85
Adjoint animation principal 2ème classe	C	0,22	0,00	0,22	0,00	0,22	0,22
Animateur principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		53,87	0,00	53,87	32,10	18,90	51,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 60 % (quotité de travail = 60 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV

B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT
			Index (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
djoint animation	C	ANIM	371	0,00	332-8-2°	CDD
djoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-10	CDI
djoint animation principal 1ère classe	C	ANIM	430	0,00	332-8-2°	CDD
djoint animation principal 2ème classe	C	ANIM	371	0,00	332-10	CDI
djoint technique	C	TECH	371	0,00	332-8-2°	CDD
djoint technique	C	TECH	371	0,00	332-10	CDI
gent social principal de 2ème classe	C	S	387	0,00	332-8-2°	CDD
ssistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-8-5°	CDD
ssistant d'enseignement artistique	B	CULT	452	0,00	332-10	CDI
ssistant d'enseignement artistique ppl 1ère classe	B	CULT	547	0,00	332-8-5°	CDD
ssistant de conservation ppl 2ème classe	B	CULT	480	0,00	332-8-2°	CDD
ttaché	A	ADM	563	0,00	332-8-2°	CDD
Educateur de jeunes enfants	A	S	487	0,00	332-8-2°	CDD
Technicien principal 1ère classe	B	TECH	604	0,00	332-8-2°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S: Social.

MS: Médico-social.

SP: Médico-technique.

SP: Spéciale.

CULT: Culturel.

ANIM: Animation.

POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X: Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT: Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24: Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13: Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14: Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2°: Justifié par les besoins de la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5: Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10: Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11: Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

343-1: Modalités particulières: recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

333-1: Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-10: Collaborateurs de cabinet.

333-12: Collaborateurs de groupes d'élus.

A: Autres.

Principal - Principal - CA - 2023

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles -5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES		
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1), toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
délégation de service public (3) (4)				
rétribution d'une part du capital				
garantie ou cautionnement d'un emprunt				
subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
autres				

(1) Total de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Indicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
PCI			
Communauté de communes interrégionale Aumale Blangy sur Bresle	01/01/2017	Fiscalité additionnelle	0,00
autres organismes de regroupement			
IAEP Blangy Bouffencourt	01/09/1968	Redevances	0,00

Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS Blangy sur Bresle			CCAS	non

Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Par ailleurs, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- d'une personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- ou de la seule autonomie financière.

Par conséquent, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissements publics et doivent être recensées dans cet état.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
lotissement	Lotissement La Gargatte	31/03/1994	31/03/1994	21760101200099	Lotissement	oui
lotissement	Lotissement Grand ménage	05/12/2018	05/12/2018	21760101200156	Lotissement	oui

Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES

IV
B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 223 980,92	54 590,41	
acquisitions à titre onéreux			1 223 980,92	54 590,41	
12/01/2023	ENROBE CIMETIERE	2023-2315-1	11 544,00	0,00	0
12/01/2023	ENSEIGNE FLECHELLE	2023-2152-1	918,00	0,00	0
12/01/2023	TRAVAUX SALLE DES FETES	2023-2181-1	4 693,97	0,00	0
26/01/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-21838-1	17 490,00	10 552,08	2
26/01/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-21838-1	846,00	10 552,08	2
27/01/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	1 307,30	0,00	0
27/01/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	21,97	0,00	0
02/02/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	9 415,67	0,00	0
06/02/2023	JEUX BIBLIOTHEQUE	2023-2188-2	738,69	0,00	0
07/02/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-21838-1	708,00	10 552,08	2
27/02/2023	Meubles salle de judo et de ping pong Salle de spo	2023-2188-1	5 538,00	0,00	15
01/03/2023	Désherbeur - ST	2023-2188-3	2 200,00	0,00	0
01/03/2023	LOGICIELS GESTION ALSH	2023-21838-1	6 280,98	10 552,08	2
08/03/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	1 239,00	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	376,18	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	840,00	0,00	0
08/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	193,51	0,00	0
09/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	6 513,35	0,00	0
13/03/2023	ENTREPOT RUE YVES TERNISIEEN	2023-21318-1	184 132,18	0,00	0
15/03/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	2 888,71	0,00	0
27/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	1 507,73	0,00	0
29/03/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	1 980,00	0,00	0
11/04/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
13/04/2023	Inventaire n°2022-2313-9	2022-2313-9	0,00	0,00	0
25/04/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	1 680,00	0,00	0
25/04/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	1 593,09	0,00	0
25/04/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	0,00	0,00	0
26/04/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	10 678,08	0,00	0
26/04/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	2 648,17	0,00	0
26/04/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	3 149,38	0,00	0
26/04/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	17 886,92	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	2 604,00	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	2 898,00	0,00	0
17/05/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	2 226,00	0,00	0
22/05/2023	MAITRISE OEUVRE -VOIRIES	2022-2315-7	392,96	0,00	0
13/06/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	2 871,30	0,00	0
13/06/2023	Diagnostic installations électrique - Manoir	2020-2031-2	2 016,00	201,60	10
13/06/2023	Etude réaménagement salle polyval et sanitaire-Manoir	2020-2031-4	1 368,00	136,80	10
13/06/2023	Etude réhabilitation Nusbaumer	2020-2031-3	7 200,00	720,00	10

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
13/06/2023	Etude renouvellement urbain camp comtois	2018-2031-1	46 698,00	4 669,80	10
13/06/2023	Etude thermique - Salle Fléchelle	2018-2031-3	3 000,00	0,00	10
13/06/2023	Plan topographique chemin dép 29	2022-2031-1	3 540,00	0,00	0
13/06/2023	Réhabilit. Usine Nusbaumer	2021-2031-1	46 318,88	4 631,89	10
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	4 512,00	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	5 898,72	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	69 924,04	0,00	0
26/06/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	8 215,20	0,00	0
29/06/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	1 092,00	0,00	0
11/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	69 241,82	0,00	0
11/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 340,00	0,00	0
11/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 340,00	0,00	0
17/07/2023	Autolaveuse autoportée T7	2023-2188-4	17 145,17	0,00	10
24/07/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	1 029,60	0,00	0
25/07/2023	Auvent Halte garderie	2023-2181-2	3 144,00	0,00	0
24/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	0,00	0,00	0
24/08/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	37 205,86	0,00	0
31/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	1 782,00	0,00	0
31/08/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	0,00	0,00	0
11/09/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	7 368,00	0,00	0
18/09/2023	Travaux DECI	2023-2315-2	7 153,84	0,00	0
26/09/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	35 644,24	0,00	0
26/09/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	2 402,40	0,00	0
26/09/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	988,63	0,00	0
11/10/2023	Abri halte garderie	2023-2181-3	4 932,58	0,00	0
11/10/2023	BOUCLE AGRION DE MERCURE	2023-2113-1	24 020,40	0,00	0
11/10/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
12/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
12/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
12/10/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	2 904,00	0,00	0
12/10/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	1 440,00	0,00	0
13/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	9 389,59	0,00	0
13/10/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
02/11/2023	Abri halte garderie	2023-2181-3	423,30	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	55 438,13	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	22 788,41	0,00	0
08/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	101 948,00	0,00	0
08/11/2023	Etude défense incendie diagnostic	2020-2031-1	720,00	2 022,00	10
08/11/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	0,00	0,00	0
08/11/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	566,02	0,00	0
08/11/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	0,00	0,00	0
14/11/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	1 593,00	0,00	0
14/11/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	1 772,22	0,00	0
14/11/2023	Travaux DECI	2023-2315-2	2 960,47	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	44 114,53	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
15/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0

Préfecture de ROUEN

Date de reception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
15/11/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2021-2313-11	30 002,69	0,00	0
21/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	23 460,17	0,00	0
21/11/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	45 052,00	0,00	0
21/11/2023	Inventaire n°2020-2313-5	2020-2313-5	3 302,44	0,00	0
21/11/2023	Réhabilitation Thermique Mairie	2021-2313-10	281,82	0,00	0
22/11/2023	Achat du chariot d'évacuation	2023-21848-1	0,00	0,00	10
29/11/2023	Achat du chariot d'évacuation	2023-21848-1	3 266,93	0,00	10
29/11/2023	Logiciel COMPTA-RH et ETAT CIVIL	2023-21838-2	7 190,00	0,00	2
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
04/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
05/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	4 718,73	0,00	0
05/12/2023	Réhabilitation thermique - Groupe scolaire	2022-2315-1	0,00	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-11	2 789,71	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	49 989,50	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	37 698,82	0,00	0
07/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	9 008,68	0,00	0
07/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	0,00	0,00	0
07/12/2023	Inventaire n°2022-2315-1	2022-2315-1	13 396,94	0,00	0
14/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	12 572,96	0,00	0
18/12/2023	Centre Technique Municipal	2021-2313-7	8 769,34	0,00	0
16/01/2024	ENTREPOT RUE YVES TERNISIE	2023-21318-1	-100,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES

IV
B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							129 927,18	49 581,78	
cessions à titre grevé							129 927,18	49 581,78	
	CITE DU STADE AH 17/19		2 007,39	0	0,00	2 007,39	2 007,39	0,00	0,00
	Fourniture et pose escalier - logt stade		7 623,83	30	0,00	7 623,83	7 623,83	0,00	0,00
	Fourniture et pose menuiseries - Habitation stade		11 615,85	30	0,00	11 615,85	11 615,85	0,00	0,00
	Maison - stade		15 821,10	50	0,00	15 821,10	65 402,88	49 581,78	0,00
	Mise en peinture - Habitation stade		12 391,50	30	0,00	12 391,50	12 391,50	0,00	0,00
	Pose de velux, gouttières - Logement stade		3 716,11	30	0,00	3 716,11	3 716,11	0,00	0,00
	Travaux Electricité - Habitation stade		5 574,80	30	0,00	5 574,80	5 574,80	0,00	0,00
	Travaux isolation et de bardage - Logt stade		21 594,82	30	0,00	21 594,82	21 594,82	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

- (1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		B13

Pour mémoire	
Chapitre 024	Crédits ouverts (BP + DM)
	0,00

Produit des cessions	
Compte 775	Réalizations
Compte 675	129 927,18
	80 345,40

Préfecture de ROUEN
 Date de réception de l'AR: 05/04/2024
 076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)		B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
0	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
1	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
3	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
11	Charges à caractère général	0,00	
12	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
2	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
6	Emprunts et dettes assimilées (A)	841 875,00	835 739,13
		790 000,00	783 864,13
631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
641	Emprunts en euros	790 000,00	783 864,13
643	Emprunts en devises	0,00	0,00
644-1	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
681	Autres emprunts	0,00	0,00
682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
687	Autres dettes	0,00	0,00
	dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	51 875,00	51 875,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	51 875,00	51 875,00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
	I	835 739,13	94 850,53	396 361,95

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES		IV	
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			
RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 245 194,99	778 805,18
Ressources propres externes de l'année (a)		776 144,00	766 503,78
0221	TLE	0,00	0,00
0222	FCTVA	771 144,00	749 855,67
0226	Taxe d'aménagement (2)	5 000,00	16 648,11
0228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
3146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
3156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
3246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
3256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
38	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		469 050,99	12 301,40
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	3 021,00	3 020,40
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
36...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4817	Indemnités de renégociation de la dette	9 281,00	9 281,00
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	456 748,99	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	778 805,18	785 806,87	534 262,92	2 098 874,97
Dépenses à couvrir par des ressources propres				
Ressources propres disponibles				
Solde				
Montant				
				1 326 951,61
				2 098 874,97
				771 923,36
				V = IV - II (5)

Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
Indiquer le signe algébrique.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME		C2.1

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
24-2023	Aménagement d'espaces publics dans le cadre de la réhabilitation de logements sociaux du Camp Comtois	23	0,00	1 296 407,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21-2023	Construction du Centre Technique municipal	23	0,00	1 844 835,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
25-2023	Création d'une boucle pédestre Agrion de Mercure	21	0,00	227 347,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			0,00	3 368 590,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES
C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

IV
C2.2

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES		D3.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)						
Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)	
TOTAL GENERAL			0,00	0,00		
acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00		
acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00		
mise à disposition			0,00	0,00		
affectation			0,00	0,00		
prises en concession ou affermage			0,00	0,00		
divers			0,00	0,00		

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

IV
D3.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES		IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N		D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N			
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION
			ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT

Préfecture de ROUEN
Date de reception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE

IV – ANNEXES
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

IV – ANNEXES							IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS							D11
Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	
Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des Jouannes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TICPE majoration définie à l'art. 265 A. bis du code des Jouannes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Part communale des ressources							
TFPB	3 077 000,00	0,00	51,79 %	0,00	1 593 578,30	0,00	
TFPNB	81 000,00	0,00	50,13 %	0,00	40 605,30	0,00	
CFE	1 019 000,00	0,00	13,58 %	0,00	138 380,20	0,00	
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00	

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2024

Présenté par le Maire (1),

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Délibéré par l'assemblée Le conseil municipal (2), réunie en session Ordinaire

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Les membres de l'assemblée délibérante Le conseil municipal (2),(3),

ARNOUX Eric	
AUGER Ludivine	
BELIN Olivier	
BOULLENGER Dominique	
BOUQUILLON Martine	
BOUTRY David	
CLAIRET Annie	
COURTY Patricia	
COURVALET Olivia	
CREPIN Sonia	
DELANCOIS Marion	
DESENCLOS David	
DUPUIS Denis	
FAUVEL Gaëlle	
GAREST Claudine	
MARTIN Hadrien	
MARTIN Sophie	
PERCHERON Denis	
PLOUVIER Kevin	
SENECHOUX Anne	

Préfecture de ROUEN

Date de réception de l'AR: 05/04/2024

076-21760102-DE_039_2024-DE

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

TRAULET Catherine	
-------------------	--

Certifié exécutoire par le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 04/04/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation 27/03/2024

Présenté par la première adjointe Mme Annie CLAIRET, à Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

Délibéré par Le conseil municipal, réunie en session Ordinaire à Commune de Blangy-sur-Bresle, le 03/04/2024

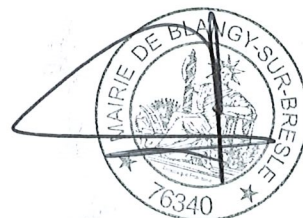
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNOUX Eric	Non votant
CLAIRET Annie	14
BOUTRY David	14
PLOUVIER Kevin	Excusé
MARTIN Sophie	14
DUPUIS Denis	14
DESENCLOS David	14
GAREST Claudine	Absente
BELIN Olivier	14
COURVALET Olivia	14
MARTIN Hadrien	14
CREPIN Sonia	Crepin
PERCHERON Denis	14
AUGER Ludivine	Absente
DELANCOIS Marion	14
BOUQUILLON Martine	Bouquillon
SENECHAL Alain	Excusé
COURTY Patricia	14
FAUVEL Gaëlle	14
TRAULET Catherine	Absente.
BOULLENGER Dominique	Pouvoir à M. Olivier Belin

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 04/04/2024, et de la publication le 04/04/2024.

A Commune de Blangy-sur-Bresle, le 04/04/2024

Préfecture de ROUEN
Date de réception de l'AR: 05/04/2024
076-217601012-DE_039_2024-DE



le Maire,
Eric Arnoux